



3°. 5 ans après le départementalisation, un second souffle nécessaire à son développement



*A la lumière du rapport d'observation de la chambre régionale
des comptes, différentes dispositions ont déjà été prises*

1 - A court terme :

- 1. Recrutement d'un directeur administratif et financier depuis septembre 2004*
- 2. Audit interne d'évaluation du fonctionnement des groupements*



3%. 5 ans après le départementalisation, un second souffle nécessaire à son développement



2. Constitution de **groupes de travail** pour perfectionner le fonctionnement de l'établissement public

- ☞ **Temps de travail** : mieux encadrer la gestion du temps de travail, améliorer la transmission et le suivi de l'information relative à l'absentéisme, proposer des mesures visant à mieux encadrer la gestion du temps de travail, formaliser et synthétiser les règles en vigueur dans un guide,
- ☞ **Positionnement statutaire** : favoriser la mobilité géographique et fonctionnelle, améliorer les procédures de recrutement et définir un parcours de carrière type.
- ☞ **Réactualisation annuelle du parc de l'équipement** : afin de disposer d'un plan d'armement par centre de secours, conforme à la stratégie du SDACR et des plans pluriannuels d'équipement.
- ☞ **Lots de matériel** : établir des lots type, définir des grandes fonctions opérationnelles
- ☞ **Tableaux de bord** : optimiser le budget, assurer une gestion administrative efficace et fiable, mettre à disposition des infrastructures, matériels et équipements en bon état de façon permanente, conduire une gestion dynamique des ressources humaines, assurer la sécurité des sapeurs-pompiers.



3%. 5 ans après le départementalisation, un second souffle nécessaire à son développement



A moyen terme

1. Recours envisagé à un consultant externe pour l'accompagnement à la mise en œuvre d'outils de gestion et de pilotage

- ☞ mieux suivre les objectifs hiérarchisés et organisés, quantifiables et mesurables dans le temps
- ☞ Conforter notre analyse relative à l'efficacité et la qualité de la gestion du service rendu
- ☞ Mieux connaître et mieux maîtriser les coûts des missions et activités stratégiques ou sensibles

2. Recrutement d'un contrôleur de gestion



3°. 5 ans après le départementalisation, un second souffle nécessaire à son développement



C'est pourquoi en 2006, un processus de changement comprenant différentes étapes sera lancé pour redonner de la cohérence à notre organisation et la préparer au mieux aux échéances futures

- ☞ Pour doter le S.D.I.S. de règlements qui soient à même de border le fonctionnement sur le plan administratif, financier et opérationnel
- ☞ Pour être en mesure d'apprécier en permanence le fonctionnement de l'établissement en vue de déterminer la stratégie à développer



En conclusion



- ➡ En dépit d'une production législative et réglementaire abondante (une trentaine de décrets, arrêtés et circulaires ministériels depuis janvier 2005), le S.D.I.S. a su s'adapter à ces réformes.
- ➡ L'examen de la chambre régionale des comptes nous a conforté sur le travail que nous avons réalisé et nous a permis de mieux appréhender les axes d'efforts à confirmer.
- ➡ D'une manière générale, les remarques et critiques formulées concernent essentiellement des points de détails liés à la jeunesse de l'établissement public.
- ➡ 5 ans après la création du corps départemental, il est tout de même nécessaire d'améliorer notre gestion afin de répondre aux défis que nous apportera l'avenir.